

49^e SESSION DE LA COMMISSION
DE LA CONDITION DE LA FEMME (CCF)

COMMUNICATION DU TOGO
SUR LA MISE EN ŒUVRE DE LA PLATE-FORME
D'ACTIONS DE BEIJING (DIX ANS APRES)
BEIJING + 10

Présentée par
Mme AKAKPO Akuavi Léontine,
Directrice Générale de la Promotion Féminine,
Chef de Délégation

Madame la Présidente,

Qu'il nous soit permis, au nom du Gouvernement Togolais qui souscrit à la déclaration du Groupe Africain, de saluer la tenue de la présente Session de la Commission de la Condition de la Femme que vous et votre équipe dirigez si bien.

Madame la Présidente,

Depuis 1995, le Gouvernement Togolais n'a cessé de déployer, en étroite collaboration avec la société civile, des efforts pour réaliser des progrès sensibles dans les huit (8) domaines prioritaires nationaux qu'il s'est fixés parmi les 12 points critiques de Beijing.

Il s'agit des domaines suivants :

- la pauvreté ;
- la santé ;
- l'éducation ;
- l'environnement ;
- la prise de décision ;
- les droits fondamentaux ;
- les médias ;
- la petite fille.

D'une manière générale, par rapport à la plate-forme d'action de Beijing, nous avons fait le constat tant au niveau national, sous-régional, régional que mondial, que des avancées significatives sont établies. Toutefois, il demeure toujours un écart à combler entre les attentes et les réalisations.

Et pourquoi cette situation ?

Madame la Présidente,

A l'analyse, il se dégage qu'au-delà d'autres causes adjacentes, la principale cause réside dans la non-observation du principe de l'égalité entre les hommes et les femmes, lequel principe reste à comprendre théoriquement par tous et mis en oeuvre dans la pratique dans tous les secteurs et à tous les niveaux.

C'est pourquoi, au Togo, devant ce diagnostic, nous nous sommes résolus à mettre en oeuvre la stratégie du genre par tous et pour tous dans tous les domaines.

A cet égard, le Togo se réjouit des acquis suivants :

- la lutte contre la violence basée sur le genre marquée entre autre par l'adoption en 1998 d'une loi portant interdiction des mutilations féminines ;
- la mise en place d'un noyau national de formation des formateurs en Genre et Développement ;
- la mise en place d'un Réseau de Communicateurs en Genre et Développement ;

l'élaboration des indicateurs selon le genre dans les secteurs clés du développement ;

- l'adoption des textes de discrimination positive en matière de scolarisation ;
- le renforcement des capacités des acteurs gouvernementaux et de la société civile sur la promotion du statut juridique de la femme
- l'élaboration de tous les rapports nationaux sur la CEDEF.

Ces acquis ont été rendus possibles grâce aux appuis de l'UNFPA, de l'UNICEF, de l'AIF, de Plan-Togo et de la Banque Mondiale.

Madame la Présidente,

Au-delà de ces acquis, nous sommes heureux de pouvoir compter très prochainement sur l'appui du PNUD dans le cadre d'un projet relatif à la promotion des droits de la femme par la CEDEF, qui vient de lui être soumis et qui attend d'être approuvé par le Siège.

Toutefois, de sérieux défis demeurent à relever notamment :

- la pandémie du VIH/sida et la cherté des produits antiretroviraux ;
- la pauvreté croissante des femmes ;
- la persistance des écarts en matière d'éducation entre garçons et filles ;
- la persistance des pesanteurs socio-culturelles ;
- l'accès difficile des femmes aux services juridiques et judiciaires ;
- la nécessité d'adopter le code des personnes et de la famille révisé.

C'est pourquoi nous lançons un appel solennel aux autres Organismes du Système des Nations Unies tels que l'OMS, la FAO, l'UNIFEM, l'ONUDI, l'UNESCO à nous appuyer dans leur domaine spécifique d'intervention. Ce faisant nous pourrions assurer sur le terrain et au niveau des décideurs la mise en oeuvre des plans d'action spécifiques sectoriels en faveur des populations une condition indispensable pour l'atteinte des Objectifs du Millénaire pour le Développement par la mise en oeuvre du plan d'action de Beijing et de la Convention sur l'élimination de toute les formes de discrimination à l'égard des femmes, auxquels nous tenons à réaffirmer notre plein engagement.

Plein succès aux travaux.

Nous vous remercions.